

Concertation continue sur le projet d'aménagement du complexe de Bellevue du périphérique de Nantes

Note du garant N°1

Juillet 2022

Objet : Les évacuateurs de crues ; quelques orientations après la première réunion de concertation.

La réunion qui s'est tenu le 29 juin à Basse-Goulaine a permis un premier tour d'horizon sur les possibilités d'une amélioration de la gestion des évacuateurs de crues situés de part et d'autre de la Loire, au droit du pont de Bellevue.

Cette première confrontation a bien mis en évidence les conséquences du morcellement des responsabilités qui conduit, dans le cas présent, à une dégradation évidentes des dispositifs nécessaires pour garantir un fonctionnement normal du lit majeur de la Loire dans ce secteur.

Par ailleurs, l'implication des participants au cours cette première réunion, me paraît valider le choix d'une tentative de résolution, par la concertation, du problème difficile de ces évacuateurs de crues

J'ai personnellement été frappé par la sensation que ces espaces sont aujourd'hui en complète déshérence et que plus personne ne semble en mesure de les **prendre en charge globalement**.

Par ailleurs, il me semble que cette déshérence s'accompagne d'une dilution de la connaissance (on ne sait plus quelles règles s'appliquent dans le cadre de tel ou tel document de planification , on a perdu la justification d'un certain nombre de choix techniques effectués par le passé, etc....).

A partir des constats effectués et des quelques propositions qui sont apparues, on pourrait envisager quatre axes de travail pour les mois à venir.

Améliorer la connaissance de la zone concernée

- 1- La première action à mener est une collecte et une analyse de l'ensemble des documents réglementaires qui incluent la zone concernée.
- 2- Ensuite il serait incontestablement intéressant de réunir tous les éléments d'information dont on peut disposer : relevés topographiques anciens et récents, cartes anciennes (certaines sont facilement accessible sur GéoPortail), archives sur la construction des différents phases du complexe de Bellevue, éléments descriptifs sur le déroulement des dernières grandes crues de la Loire, etc...
- 3- Enfin et c'est la partie la plus difficile du travail, réaliser une synthèse –si possible opérationnelle par rapport au problème- de toutes ces informations.

Déterminer les auteurs du remblaiement réalisé à proximité immédiate des PH sur la rive sud

Ce remblai considérable pose problème vis à vis de la crédibilité de l'utilité des évacuateurs de crues. Il s'agit par ailleurs d'un remblai probablement déposé illégalement. Il importe donc, en premier lieu, de déterminer les responsabilités de cette « bavure » et de mettre en évidence les recours possibles et les possibilités de restauration.

Déterminer les gains potentiels liés à une amélioration de l'évacuation des crues.

La proposition de VNF (faite après la réunion, lors de la visite de terrain) d'utiliser le dispositif de modélisation qui a servi de base au projet de réhabilitation du lit de la Loire, pour tester différentes hypothèses « d'encombrement » du lit majeur, paraît tout à fait pertinente et permettrait de mieux délimiter les efforts à réaliser. Il reste cependant à trouver les financements nécessaires pour réaliser de telles simulations.

Mettre en place un pilotage du projet.

Ce point a été soulevé à plusieurs reprises et, une fois l'ampleur du problème appréhendée, la nécessité d'une coordination et d'une force d'impulsion globale paraît évidente. A priori, ce groupe de pilotage devrait regrouper l'Etat et les collectivités territoriales les plus concernées.

Il me semble que le premier travail de ce groupe de pilotage devra être de déterminer :

- si on se satisfait d'une simple rectification du problème (assurer un « nettoyage » complet de la zone d'évacuation des crues) avec le risque d'un retour rapide, ensuite, à un état proche de l'état actuel.
- Si, à l'opposé, on entreprend l'élaboration d'un véritable projet d'aménagement de cette partie du lit majeur de la Loire qui pourrait, ensuite, jouer un rôle pédagogique dans la ré-appropriation de Loire par les habitants de la Métropole. Le risque, dans cette hypothèse, est celui d'un enlisement du projet dans les complexités conceptuelles, administratives, juridiques et financières.